

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T, 03 87 20 10 00 | F, 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants Conseillers présents : 88 Dont suppléant : 1

Pouvoirs: 9

Absents excusés : 12

Absents: 9

Vote(s) pour : 97 Vote(s) contre : 0

Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 28 avril 2014,

Date de convocation : 22 avril 2014.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 4A: Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locau

Direction des Coll BOM Territoriales

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1413-1, L. 5211-1 et L. 2121-21.

CONSIDERANT l'obligation de créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière,

FIXE comme suit la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

- Monsieur le Président ou son représentant, en qualité de Président,

- Cinq membres titulaires ainsi que leurs suppléants désignés par le Conseil de Communauté en son sein,
- Trois membres titulaires ainsi que leurs suppléants, issus du milieu associatif local, nommés par le Conseil de Communauté.

Pour extrait conforme Metz, le 29 avril 2014 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

Helene RISSE